

PV du conseil municipal du mercredi 6 Juillet A 20h30 en mairie.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCIAN Jean Marc, BERGER Arlette, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie-Hélène, FLAMIN Déborah, GENOUX Michel, LOPEZ Marion, NEYRON Bernard, PERNET Pascale, PICCARD Maxime
Excusés, BELLOUZE Daniel, JOLY Laurence, PERRIER Marie Laure, MARCHAND Mélanie, MICHEL Rémi.

Procuration : Néant

Convocation du 28 juin 2022

Secrétaire de séance : DUSSUC Marie-Hélène

Validation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal du 1 juin 2022

Demande d'ajout accepté à l'unanimité :

Renouvellement temps partiel Cindy ESCANDE à compter du 8 septembre 2022

Déclaration d'intention d'aliéner DIA

GOJKOVIC Miroslav/MADEIRA-CARDOSO Paola 6 ch de CHARRIERE sur parcelle de 332 m2 455 AB 232 ,bâti sur terrain propre pièce à aménager au niveau R+1 de 36 m2 128/1000ème
Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **RENONCE** à exercer son droit de préemption

Information SAFER

NICOLOSI /CAILLET 3rte de BERTHIAND 01460 NURIEUX -VOLOGNAT

Licence 4 débit de boissons

Il est proposé à la mairie la vente d'une licence 4 débit de boissons.

La commune a le droit de préemption sur les commerces

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Se positionne en faveur de cet achat
- Demande à Mme le Maire de faire le nécessaire afin de connaître les prix sur une telle vente.

Travaux :

- Voirie

Par délibération du 1 juin 2022, le Conseil municipal a **décidé** d'attribuer le marché à COLAS

A ce jour,

5 bons de commande estimatifs ainsi que le récapitulatif relatifs aux 5 chantiers identifiés sur 2022 :

*Route de Vers 17032,80€

*Chemin de la Combelle 60674,54

*Chemin de la Fontaine Durand 33297,79

*Chemin des Grands Jardins 23508,00

*Lotissement Les Peupliers 93890,04

Total : 228 403,18 €

L'agence 01, l'entreprise Colas, Jean Marc Ancian (1^{er} adjoint aux travaux) et Yves Burgat (Agent Technique de la commune) doivent actualiser les longueurs ce lundi 11 juillet à 14h ce qui pourrait entraîner une modification des prix.

- Terrain de Football

3 entreprises ont été reçues avec des procédés différents et des explications justifiées notamment par COSEEC.

Pour COSEEC, l'analyse du terrain privilégie la semence qu'ils font eux-mêmes et qui se reproduit automatiquement.

Au classement : 60 % TECHNIQUE 40 % PRIX

Il est proposé de retenir l'entreprise COSEEC pour effectuer les travaux de réfection du terrain de football.

La réfection avait été validée par les commissions travaux et finances.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **CHOISIT** l'entreprise COSEEC

- **Autorise** Madame le Maire à signer le bon de commande et tous les documents s'y rapportant,

- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2022

- Ancienne Poste

Réception des travaux ce 06/07/2022 à 09h

-Four Crépiat

Les laves sont livrées.

Le choix du matériel est à l'étude avec l'électricien Ets Genoux 01130 Nantua.

-Chapelle

Suite au désistement de l'entreprise titulaire du lot Vitraux, l'entreprise étant arrivée 2^{ème} lors de l'appel d'offre va reprendre le marché.

Ecole

***Convention Musique non reçue à ce jour, la signature de la convention soumise à l'approbation du Conseil Municipal est reportée à une date ultérieure**

*** Convention périscolaire**

Il est rappelé la convention du 8 septembre 2021 concernant la convention de partenariat avec Julien Comte.

Il est proposé de reconduire la convention de partenariat avec Julien Comte, auto entrepreneur pour les mercredis matin du 1 septembre 2022 au 7 juillet 2023 inclus.

Lecture de la convention entre la commune et Julien Comte intervenant extérieur qualifié est faite par Marie Hélène DUSSUC dans le cadre des temps d'activités périscolaires du mercredi matin.

Julien COMTE assurera dans le cadre des temps d'activités périscolaires des interventions hebdomadaires de tennis et multi-sports.

La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2022-2023, chaque mercredi de 07h30 à 12h30, le taux horaire est de 30 € avec le tarif kilométrique en vigueur.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **VALIDE** la convention

- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention et tous les documents s'y rapportant

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2022

***Convention RPC 2022-2023**

Madame le Maire :

- **PRESENTE** au conseil municipal l'acte d'engagement de la société RPC pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire.

Une révision de prix s'applique au 01/09/2022 et une indemnité d'imprévision est applicable

Le prix unitaire du repas est fixé à 2.81 € HT soit 2.96 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **RECONDUIT** l'acte d'engagement pour un prix unitaire du repas fixé à 2.81 € HT soit 2.96 € TTC
- **AUTORISE** le maire à signer cet acte d'engagement.

***Conseil d'école jeudi 16 juin 2022**

Prochaine rentrée 84 élèves pour 4 classes

Divers :

Harcèlement à l'école : Madame le Maire a effectué un déplacement sur place.

Conseil communautaire du 16 juin 2022

Rapport d'activités du SDIS

Dévers route de Berthiand non corrigé, seule la couche de roulement a été refaite, un suivi des accidents sera à réaliser.

Point de déploiement de la fibre sur la commune : 58%

Projet de parc éolien des monts d'Ain :

Notre territoire se situe dans le **rayon d'affichage réglementaire** de 6 km autour du **Projet de parc éolien de Monts de l'Ain 2** implanté sur les communes de Cerdon, Labalme et Vieu-d'Izenave (01).

Une Concertation Préalable au projet s'ouvrira le lundi 11 juillet prochain pour une durée de 3 semaines soit : Du **LUNDI 11 au VENDREDI 29 JUILLET 2022**

Football : Réclamation concernant la subvention versée par la mairie au club de football. Le conseil municipal qui investit chaque année pour le club de football, avec des dépenses générales toujours à la hausse, s'est trouvé choqué par les arguments évoqués. Une réponse a été donnée, avec des explications détaillées afin que les décisions puissent être comprises.

Audition guitare du 24 juin à l'église de Volognat pour une représentation gratuite.

Marquage signalé, il sera refait au moment des travaux voirie.

Bruit infernal pour les riverains de la ligne TGV.

Les haies qui bordent les propriétés en bordure de voirie doivent être élaguées pour la sécurité de tous.

Prochain conseil municipal le mercredi 7 septembre 2022 à 20h30